



Procès-verbal Conseil d'établissement

5^e séance régulière

Mardi, 26 mars 2024, 18h30

Local du SDG de l'école St-Jean-Baptiste et en virtuel

Présences

Mme Francine Bisson, parent

Mme Jessica Therrien, parent

Mme Julie Gadoury, parent

Mme Andrea de la Rosa Diaz, parent

Mme Mélanie Morga, parent

M. Michel Millard, membre de la communauté

M. Cédric Lauzon, enseignant

Mme Camille Laflamme-Cayer, enseignante

Mme Elisabeth Joly, orthophoniste

Mme Nadia St-Onge, éducatrice spécialisée

Mme Audrey Cloutier, Techn. SDG

Mme Geneviève Laberge, directrice

Absences

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons le quorum.

2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Cédric Lauzon

3. Questions du public

Aucune question

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#CE23-24/0027

Il est proposé par Mme Nadia St-Onge d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 février 2024

#CE23-24/0028

Il est proposé par Mme Mélanie Morga d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Informations sur la vie de l'école

6.1. Souper « Cabane à sucre » :

- Environ 190 personnes inscrites.
- Le nombre d'inscriptions permet à l'activité d'avoir lieu tel que prévu.

6.2. Éclipse solaire

- Pas de transport scolaire en fin de journée.
- Les parents doivent venir chercher les enfants dans l'école.
- Service de garde gratuit.
- Lunettes approuvées offertes à chaque élève et aux membres du personnel.
- 123 réponses (haut taux de présence à l'école).
- Une lettre explicative sera envoyée aux parents par courriel et par papier.

7. Code de vie (approbation)

#CE23-24/0029

- Présentation du code de vie tel que présenté en date du 24 octobre 2023.
- Ajout de la nouvelle règle concernant l'interdiction des téléphones cellulaires.
- Ajout d'une nouvelle section expliquant le nouveau protocole-école (gradation des conséquences).
- Statistiques de l'utilisation du protocole pour l'année 2023-2024 (en date du 26 mars)
 - 16 élèves (premier événement)
 - 3 élèves (deuxième événement)
 - 1 élève (troisième événement)
 - 1 élève (quatrième événement)
 - 4 sur protocoles personnalisés.

Il est proposé par M. Cédric Lauzon d'approuver le code de vie tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (consultation)

- Présentation du plan
- Pas de changements pour la prochaine année.

9. Projet de loi 23 (information)

- Nouveautés :
 - Si un membre du CÉ manque 4 séances consécutives = Perte de son mandat.
 - Ordre du jour et documents doivent être remis au moins 7 jours avant la date de la rencontre. (Règle ne pouvant pas être modifiée à l'interne)
 - Possibilité de tenir des rencontres à distance (si la direction ou au moins un membre du conseil est présent en personne). (Règle pouvant être modifiée à l'interne)
 - Le conseil d'établissement doit se prononcer sur les critères de sélection du directeur d'établissement.

10. Sorties éducatives (approbation)

- « Tortue Berlué » (30 mai) pour le préscolaire (payé en entier par l'annexe 48, aucuns frais demandés aux parents).

Il est proposé par Mme Mélanie Morga d'approuver la sortie éducative telle que présentée.

- Centre des sciences (7 juin) pour le 3^{ème} cycle (payée en entier par l'annexe 48)

Il est proposé par Mme Elisabeth Joly d'approuver la sortie éducative telle que présentée.

11. Parole

- 11.1. Aux enseignants : Gros travail du comité d'organisation de la cabane à sucre et plusieurs bénévoles dans le personnel de l'école.
- 11.2. Au personnel de soutien :
- Moins de gestion durant les récrés (retour des activités plus « structurées » avec la fonte de la neige).
 - Grand succès du hockey au dîner.
 - Groupes de soutien pour la résolution de conflits sur l'heure du dîner.
- 11.3. À la technicienne en service de garde :
- Projet poussins en collaboration avec le préscolaire.

- Petits suivis à faire pour les inscriptions Mosaïk.
 - Pédagogiques 15 avril : Thème chasse au trésor.
 - 13 au 17 mai (semaine des services de garde) – activités en élaboration.
- 11.4. À la représentante des professionnelles :
- Période très chargée (orientation et planification pour les services pour 2024-2025).
 - Planification de l'accueil des maternelles 2024-2025 (Nouveauté : aucune séparation parents/enfants durant la visite du mois de mai).
- 11.5. À la représentante du comité régional des parents :
- Deux rencontres depuis le dernier CÉ
 - Gros topo sur l'Éclipse (en date du 21 février)
 - Budget des délégués transformé en pièce de théâtre ouvert à tous (à confirmer) le 27 mai à LPP. Pièce axée sur la santé mentale chez nos ados (Fin secondaire).
 - Portail offert aux membres du CÉ
- 11.6. Parole au représentant de la communauté :
- Club des petits déjeuners : M. Millard se retirera durant la prochaine année (Il sera présent pour monter les équipes au début de la prochaine année).
 - Manque de sous potentiel à prévoir d'ici la fin d'année (plusieurs erreurs dans la réception des commandes). À voir les solutions par l'école pour éponger le déficit.

12. Autres points d'information

- 12.1. Francisation : (À discuter lors de rencontres ultérieures)

Levée de l'assemblée : 19h49

Geneviève Laberge
Directrice

Francine Bisson
Présidente